

RÉSUMÉ :

La parole claire est une stratégie de communication pouvant être utilisée par l'entourage des personnes ayant une déficience auditive afin d'optimiser les capacités de perception de la parole de ces derniers. Cet article aborde quatre thèmes reliés à la parole claire. La première partie définit ce qu'est la parole claire et explique l'intérêt que cette manière d'articuler peut détenir pour la personne ayant une déficience auditive et les membres de son entourage. Deuxièmement, les plus importantes caractéristiques de la parole claire sont décrites. La troisième partie présente un résumé des effets de la parole claire sur la perception auditive, visuelle et audiovisuelle de la parole. Finalement, la pertinence d'offrir un programme d'entraînement à l'utilisation de la parole claire aux proches des personnes ayant une déficience auditive est abordée. De plus, le contenu de ce qui pourrait constituer un programme d'entraînement à l'utilisation de ce type de stratégie de communication est présenté.

MOTS-CLÉS :

Intelligibilité de la parole - Parole claire - Effet de la parole claire - Perception de la parole - Stratégie de communication - Déficience auditive - Entraînement à l'utilisation de la parole claire.

LA PAROLE CLAIRE: UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION EFFICACE POUR LES MEMBRES DE L'ENTOURAGE DE LA PERSONNE AYANT UNE DÉFICIENCE AUDITIVE

par Pascale DUBOIS, Jean-Pierre GAGNE, Marjolaine ALEPINS, Lorena KOZLOWSKI

SUMMARY : Clear speech : an efficient communication strategy for frequent communication partners of people who have a hearing loss

The use of clear speech is a communication strategy that can be used by communication partners in order to optimise the speech perception performances of individuals who have a hearing loss. This article is divided into four sections. The first section defines clear speech and discusses the interest that its use can have for people who have a hearing loss as well as their frequent communication partners. The second section describes the linguistic and acoustic characteristics of clear speech. The third section summarizes the effects of using clear speech on auditory, visual, and audiovisual speech perception performances. In the final section the pertinence of providing a training program on the use of clear speech is discussed. Also, the contents of what would constitute an appropriate training program are presented.

KEY-WORDS :

Speech intelligibility - Clear speech - Clear speech effect - Speech perception - Communication strategy - Hearing loss - Training in the use of clear speech.

Pascale Dubois
Étudiante au baccalauréat
en orthophonie
pascale.dubois.1@umontreal.ca

Jean-Pierre Gagné, Ph.D.
Chercheur, CRIUGM
jean-pierre.gagne@umontreal.ca

Marjolaine Alepins
Étudiante au baccalauréat
en orthophonie
École d'orthophonie et d'audiologie
marjolaine.alepins@umontreal.ca

Université de Montréal
Montréal (Québec) J3C 3J7

Lorena Kozłowski, Ph.D.
Pontifícia Universidade Católica
do Paraná
Curso de Fonoaudiologia
Curitiba, Brasil
lorena.kozlowski@utp.br

Il arrive fréquemment qu'une personne ayant une déficience auditive consulte un professionnel de la santé parce qu'elle éprouve des difficultés de communication avec son entourage. Bien qu'elle souhaite régler ces difficultés, l'aider peut se révéler un véritable défi. En effet, même si elle porte des aides auditives, certaines situations de communication demeurent problématiques, notamment dans le bruit. Afin de surmonter les conséquences indésirables de la déficience auditive sur la communication, d'autres stratégies sont nécessaires. Le rôle que doit y jouer l'entourage de la personne ayant une déficience auditive est primordial. Certaines de ces stratégies sont bien connues : par exemple, diminution du bruit ambiant et accès à la lecture labiale*. Toutefois, un phénomène encore émergent dans le domaine de la réadaptation des personnes ayant une déficience auditive promet d'aider grandement ces dernières. Il s'agit de l'utilisation de la parole claire. Il a été démontré que, lors d'une augmentation du niveau de bruit (donc d'une diminution du rapport signal/bruit : RSB), les bénéfices apportés par l'aide auditive diminuent* tandis que ceux apportés par l'utilisation de la parole claire augmentent**. C'est ainsi un des meilleurs moyens actuellement mis à la disposition des personnes ayant une déficience auditive et à la disposition de leur entourage pour optimiser la perception de la parole et la qualité de la communication.

*Gagné, Jennings, 2000

*Schum, 1996

**Payton, Uchanski, Braida, 1994;
Helfer, 1997

CE QUE PERÇOIT LA PERSONNE AYANT UNE DÉFICIENCE AUDITIVE

Le signal acoustique perçu par les personnes ayant une déficience auditive est dégradé comparativement à celui perçu par les personnes dont l'audition est normale. D'une part, à cause des seuils de détection élevés, une partie de l'information est inaudible. D'autre part, les signaux auditifs perçus sont altérés (exemples : hypersonie et moins bonne résolution temporelle et fréquentielle*). La reconnaissance des phonèmes est ainsi beaucoup plus ardue puisque la personne ayant une déficience auditive perçoit moins aisément, dans le signal acoustique de la parole, les différences minimales qui lui permettent de bien différencier les phonèmes de sa langue (exemples : les transitions consonantiques et le délai d'établissement de voisement (VOT)*). Pour décoder ce qui est dit, elle doit davantage s'appuyer sur le contexte dans lequel se déroule la conversation, sur les indices linguistiques du message et sur les indices visuels fournis par le locuteur, que ce soit la lecture labiale ou les gestes naturels. Maintenir une conversation dans ces conditions demande évidemment plus d'effort de la part de l'interlocuteur. C'est pourtant ce qui est quotidiennement attendu de la part de la personne ayant une déficience auditive.

*Levitt, 1982

*French-St. George, 1986

L'INTELLIGIBILITÉ DE LA PAROLE

La personne ayant une déficience auditive n'est toutefois pas seule à affronter ce défi : la personne avec qui elle interagit peut contribuer à faciliter la communication en améliorant l'intelligibilité de sa parole. La parole hautement intelligible rend plus accessibles et plus saillantes les différences minimales entre les phonèmes, ce qui en facilite la perception. L'intelligibilité de la parole du locuteur est d'ailleurs un des facteurs qui exerce la plus grande influence sur la réussite de la communication avec une personne ayant une déficience auditive. Définie comme étant l'aspect des énoncés qui permet à l'interlocuteur de bien saisir les productions du locuteur*, elle est sous l'influence des caractéristiques de la parole du locuteur*. Ces dernières peuvent entre autres être le dialecte employé, le débit adopté, la précision de l'articulation, ou l'intensité de la voix.

*Carney, 1986

*Defilippo, 1991

LA PAROLE CLAIRE

Pour augmenter l'intelligibilité de la parole, il faut mettre en évidence la différence entre les phonèmes. Il faut donc travailler par le biais de l'utilisation de la parole claire sur les caractéristiques de la parole du locuteur. Pour les personnes ayant une déficience auditive, les bénéfices tirés de cette utilisation peuvent supplanter ceux apportés par les aides auditives et la lecture labiale*. La parole claire est caractérisée par l'utilisation de stratégies articulatoires employées de façon naturelle par un locuteur souhaitant augmenter l'intelligibilité de sa parole lorsqu'il communique dans des situations difficiles (exemple : en présence de bruit, lorsque la distance entre les partenaires de conversation est grande, ou lorsque qu'il y a présence d'un ou de plusieurs participants ayant une déficience auditive*). La parole claire se distingue de la parole dite « conversationnelle », c'est-à-dire celle utilisée par un locuteur lors d'une conversation courante avec un interlocuteur familier ayant une bonne audition. En effet, normalement, par mesure d'économie d'énergie, les énoncés quotidiennement produits par un locuteur sont construits de façon à ce qu'ils soient tout juste compris par l'interlocuteur. Cette façon d'articuler est également qualifiée d'« hypo-parole »*, car l'énergie de production demandée au locuteur pour assurer une bonne compréhension de la part de l'interlocuteur est minimale. Plus précisément, selon ce modèle de Lindblom*, la parole de tout locuteur peut être placée sur un continuum allant d'un minimum d'énergie requis pour sa production (« hypo-parole » ou parole conversationnelle) à un maximum d'énergie requis pour sa production (« hyper-parole »). C'est d'ailleurs à cette extrémité que se retrouve la parole claire, car elle demande une plus grande dépense d'énergie de la part du locuteur en raison des détails ajoutés aux mouvements articulatoires habituels. Cette précision articulatoire additionnelle permet d'avoir accès à une information acoustique plus riche, ce qui entraîne par le fait même une augmentation de l'intelligibilité de la parole du locuteur.

*Schum, 1997

*Gagné et Jennings, 2000

*Lindblom, 1990

*1990

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PAROLE CLAIRE

L'information acoustique enrichie qui constitue la parole claire est le résultat de modifications notables du signal acoustique de la parole. Ces modifications sont généralement répertoriées en trois catégories, soit les changements globaux, phonologiques et phonétiques*.

*Picheny et coll., 1986

Les changements globaux

La modification acoustique la plus importante attribuée à la parole claire est le ralentissement du débit de la parole, entre autres dû à l'augmentation non-linéaire de la durée individuelle des sons*. Ces modifications comprennent aussi une augmentation du nombre de pauses dans les énoncés de parole claire. Parallèlement, celles qui existaient déjà en parole conversationnelle peuvent être allongées. Globalement, la durée d'un énoncé produit en parole claire est environ le double de celle du même énoncé produit en parole conversationnelle*. Ce ralentissement du débit et la modification du patron des pauses sont généralement bénéfiques à la personne ayant une déficience auditive, qui profite ainsi d'un délai plus long pour traiter, à un plus haut niveau, l'information linguistique. Le phénomène de segmentation des mots s'effectue alors avec beaucoup plus d'aisance, ce qui facilite l'identification des éléments linguistiques. Finalement, pour ce qui est de l'intensité de la phrase énoncée en parole claire, elle est en moyenne de 5 à 8 dB supérieure à celle de la phrase énoncée en parole conversationnelle*. En soit, ce phénomène peut être très avantageux pour les personnes ayant une déficience auditive, et ce particulièrement en milieu bruyant, car il améliore ainsi le RSB dans lequel la parole est produite.

*Picheny, 1981; Picheny et coll., 1986

*Uchanski, Choi, Braid, Reed, Durlach, 1996

*Picheny, Durlach, Braid, 1985; Picheny et coll., 1986

*Lindblom, 1990

Lorsque ce mot est produit en parole conversationnelle, il est transcrit comme [arb]. Toutefois, la prononciation de ce même mot produit en parole claire s'approche beaucoup plus de la phonologie standard du mot, soit [arbre]. Il est alors possible d'observer qu'il y a eu une insertion de sons, un phénomène très fréquent en parole claire. Ces modifications phonologiques associées à la parole claire font en sorte que l'information acoustique disponible pour la personne ayant une déficience auditive correspond davantage à la prononciation idéale du mot, facilitant ainsi le processus de discrimination et de reconnaissance des mots.

Les changements phonétiques

La production de la parole claire entraîne aussi des modifications du signal acoustique sur le plan phonétique. Fait intéressant, bien que la fréquence fondamentale de la voix du locuteur reste la même dans les énoncés de parole claire*, une étude de Chen** montre que les fréquences des formants des voyelles se rapprochent de leur fréquence cible respective. Ces productions plus précises des voyelles sur le plan articuloire et sur le plan acoustique facilitent leur identification par la personne ayant une déficience auditive. Quant aux consonnes, leur intensité augmente de façon suffisamment importante comparativement à celle des voyelles pour que leur perception s'en trouve facilitée*.

*Picheny et coll., 1986
**1980

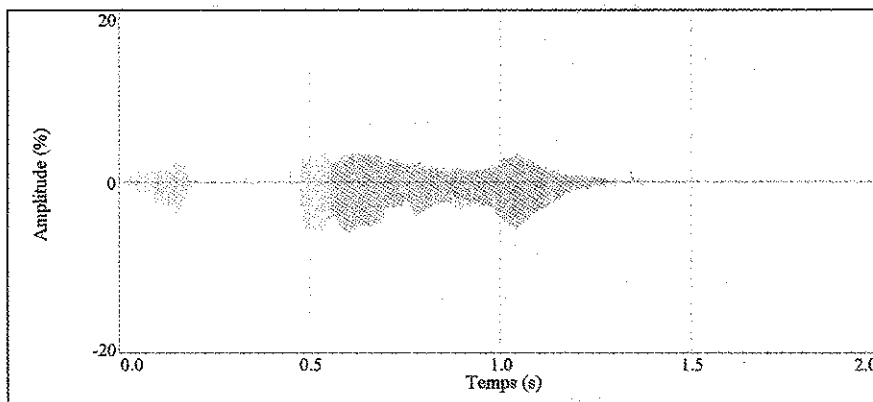
*Montgomery et Edge, 1988

Différences entre la parole conversationnelle et la parole claire

Deux oscillogrammes illustrant certaines des différences entre la parole conversationnelle et la parole claire sont présentés à la Figure 1. La même phrase a été prononcée en parole conversationnelle (Figure 1a) et en parole claire (Figure 1b) par une locutrice francophone d'origine québécoise. En parole conversationnelle, la phrase est prononcée «Lé p'tits gars montent dans l'arb.». En parole claire, la prononciation, plus précise et mieux définie, correspond à « Les petits gars montent dans l'arbre. » Il est possible de voir, avec l'oscillogramme de la parole claire à l'appui, quelques modifications acoustiques énumérées dans les sections précédentes. Il est ainsi possible d'y observer le ralentissement du débit, l'augmentation du nombre et de la durée des pauses, et l'augmentation de l'intensité de l'énoncé et des consonnes.

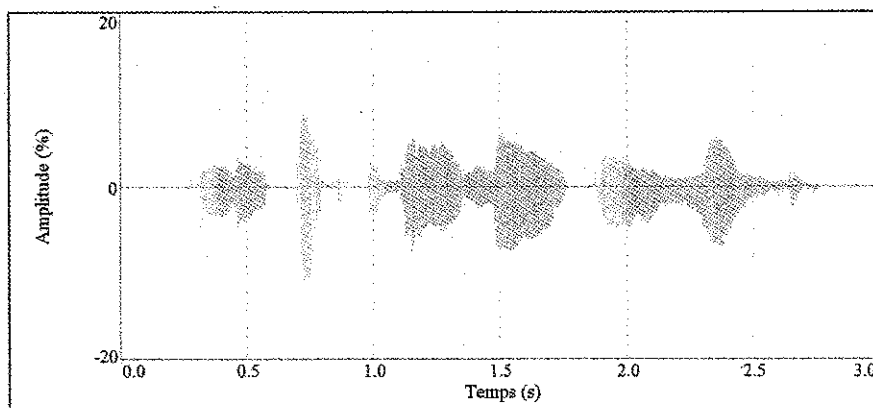
Figure 1. Deux oscillogrammes représentant la phrase «Les petits gars montent dans l'arbre.», prononcée de deux façons différentes, soit en parole conversationnelle en 1a et en parole claire en 1b. En parole claire, l'augmentation de la durée de l'énoncé ainsi que l'ajout et l'allongement des pauses y sont clairement visibles. L'augmentation de l'intensité de l'énoncé et des consonnes l'est également.

Figure 1a. Parole conversationnelle



Lé p'tits gars montent dans l'arbre.

Figure 1b. Parole claire



Les petits gars montent dans l'arbre.

L'EFFET DE LA PAROLE CLAIRE SUR LA PERCEPTION DE LA PAROLE

Un terme précis a été attribué à l'effet produit sur la reconnaissance de la parole par l'utilisation de la parole claire. Il s'agit de l'expression « effet de la parole claire », traduction libre de « *clear speech effect* ». Plus précisément, cela réfère à la différence, en pourcentage, entre l'intelligibilité de la parole d'un locuteur en parole claire et son intelligibilité en parole conversationnelle*. Pour obtenir cette différence, il est possible de mesurer l'intelligibilité de chaque type de parole à l'aide d'une variété de techniques, entre autres répertoriées par Metz et Schiavetti*. Il existe les échelles de notation de la production de la parole ainsi que les évaluations du niveau segmental de la production de la parole. Deux autres techniques concernent davantage la reconnaissance des mots, c'est-à-dire qu'il peut être demandé à un ou plusieurs auditeurs de transcrire les énoncés d'un locuteur, ou d'en identifier les composantes dans un paradigme de choix fermé de réponses. Ces deux dernières techniques sont fréquemment utilisées, permettant de quantifier rapidement le pourcentage d'intelligibilité du locuteur pour des échantillons de parole.

De nombreuses recherches ont démontré les bénéfices de la parole claire sur la reconnaissance de la parole. Picheny et coll.* ont évalué l'intelligibilité auditive de trois locuteurs articulant des phrases en utilisant une parole conversationnelle et une parole claire. Les phrases étaient dépourvues de sens pour éviter toute tentative de traitement sémantique. Les cinq auditeurs ayant une déficience auditive ont transcrit ou répété oralement les phrases qu'ils entendaient. Les résultats ont démontré que, en moyenne, l'utilisation de la parole claire a permis une augmentation de l'intelligibilité auditive de la parole de 17 %, et ce peu importe le locuteur ou l'auditeur. Ces mêmes résultats peuvent être interprétés d'une autre manière. Il est permis d'en déduire que, pour ces auditeurs ayant une déficience auditive, l'utilisation de la parole claire a amélioré leur performance dans la tâche de reconnaissance des phrases de 17 %.

Sachant que la lecture labiale est souvent utilisée par les personnes ayant une déficience auditive, Gagné et ses collègues ont exploré les effets de la parole claire sur la perception auditive, visuelle et auditivo-visuelle de la parole*. En ce qui concerne la perception auditive, Gagné et coll.** ont trouvé une augmentation moyenne de 13,5 % de l'intelligibilité de six locutrices anglophones lors de l'utilisation de la parole claire. Les stimuli, soit des phrases anglaises de longueur variable, étaient perçus par 16 sujets anglophones ayant une audition normale mis en présence d'un bruit de fond à bande large. L'efficacité de la parole claire en modalité visuelle a également été démontrée dans cette étude. En effet, une amélioration significative d'environ 8 % de l'intelligibilité visuelle de la parole a été constatée en parole claire comparativement à la parole conversationnelle. Finalement, concernant la modalité auditivo-visuelle, une étude de Gagné et coll.*

*Gagné et coll., 1994

*1994

*1985

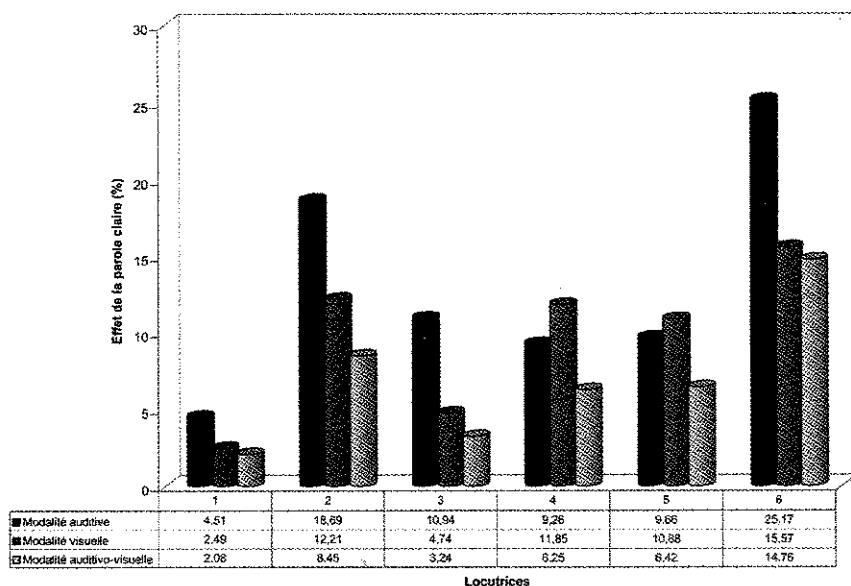
*Gagné et coll., 1994; Gagné et coll., 1995; Gagné, Rochette et Charest, 2002

**1995

effectuée avec des locutrices anglophones et des sujets entendants (écoutant sous des conditions simulant une déficience auditive) a révélé que l'effet moyen de la parole claire était de l'ordre de 3 %. Bien que l'amélioration soit plus modeste que dans les deux autres modalités, elle est tout de même significative sur le plan statistique.

Dans une autre étude, Gagné et coll.* ont utilisé des syllabes CV et VCV comme stimuli. Les syllabes ont été présentées dans un bruit de fond à bande large. Un groupe de 12 sujets ayant une audition normale a complété les tâches perceptives servant à quantifier l'intelligibilité de la parole, soit de transcrire les syllabes entendues. L'intelligibilité de six locutrices d'origine franco-québécoise a été évaluée dans les trois modalités de perception de la parole. Un effet positif de la parole claire a été démontré dans chacune de ces trois modalités : 13,04 % en modalité auditive, 9,62 % en modalité visuelle et 6,87 % en modalité auditivo-visuelle. Un point intéressant qui est ressorti de cette étude est qu'il existe une grande variabilité inter-locutrice. En effet, les résultats de l'étude ont démontré que le pourcentage d'effet de la parole claire varie d'une locutrice à l'autre, et ce dans chacune des modalités perceptives. Tel qu'illustré à la Figure 2, en modalité auditive, le pourcentage varie entre 4,51 et 25,17 tandis qu'en modalité visuelle, il varie entre 2,49 et 15,57. Finalement, en modalité auditivo-visuelle, il varie entre 2,08 et 14,76. Il est également à noter que les locutrices n'ont pas nécessairement toutes produit une parole claire qui améliorerait de manière significative la perception de la parole dans chacune des trois modalités.

Figure 2. Effet de la parole claire (en pourcentage) pour six différentes locutrices, dans les trois modalités de perception de la parole*.



Selon les auteurs, ces données démontrent que la stratégie employée par une locutrice pour améliorer son intelligibilité exerce une grande influence sur l'ampleur de l'amélioration finale et que toutes ces stratégies ne sont pas aussi efficaces les unes que les autres. Il serait utile d'identifier quelles stratégies produisent la plus grande amélioration, et ce dans les trois modalités de perception de la parole. Cette question pourrait faire l'objet de projets de recherche ultérieurs.

En résumé, il apparaît clairement dans toutes ces études qu'en moyenne, l'utilisation de la parole claire améliore de manière significative la perception de la parole en modalité auditive, visuelle et auditivo-visuelle. D'autre part, il existe bel et bien une variabilité significative entre les locuteurs, ces derniers n'obtenant pas tous le même pourcentage d'amélioration de l'intelligibilité de la parole. Gagné et coll.* ont même obtenu des

*2002

*adapté de Gagné et coll., 2002

résultats démontrant que l'intelligibilité de certains locuteurs se trouvait dégradée lors de l'utilisation de la parole claire. Dans ces cas, il apparaît que les locuteurs exagéraient de manière excessive leur façon d'articuler les sons de la parole lorsqu'ils tentaient de produire une parole claire.

LA PERTINENCE D'UN ENTRAÎNEMENT À L'UTILISATION DE LA PAROLE CLAIRE

À la lumière de cette variabilité inter-locuteur, il est permis de se demander si certains locuteurs pourraient bénéficier d'un entraînement à l'utilisation de la parole claire. À cet égard, des projets de recherche ont été menés pour mieux cerner l'effet d'un entraînement à la production de la parole claire sur l'intelligibilité de la parole.

Les études sur la pertinence d'un entraînement

Schum* a réalisé une étude sur l'intelligibilité d'un groupe de locuteurs anglophones en parole conversationnelle et en parole claire, avec peu d'instructions et peu de pratique. En effet, la seule instruction donnée aux locuteurs lorsqu'ils devaient utiliser la parole claire était : « Imaginez que vous parlez à une personne qui est malentendante. Je veux que vous parliez aussi clairement que possible. Essayez de produire chaque mot aussi précisément que possible. » Les résultats ont démontré un effet positif de la parole claire pour tous les locuteurs. Pour le groupe de locuteurs âgés de 22 à 39 ans, l'amélioration de l'intelligibilité auditive de la parole a été d'environ 22,0 % tandis que pour le groupe de locuteurs âgés d'environ 62 à 70 ans, l'amélioration a été de 16,9 %. Il semblerait que de simples consignes soient suffisantes pour éliciter une parole claire qui améliore de manière significative l'intelligibilité auditive d'un locuteur naïf, c'est-à-dire sans formation académique en linguistique ou en orthophonie.

Une étude réalisée par Kozlowski et Gagné* a porté sur l'évaluation d'un programme d'entraînement à l'utilisation de la parole claire. Dans cette étude, les locutrices étaient des Brésiliennes parlant le portugais dont les conjoints, de la même nationalité, étaient atteints d'une déficience auditive permanente et acquise après le développement de la parole et du langage. Le but de l'étude était de vérifier si un entraînement permettrait aux locutrices d'améliorer l'intelligibilité auditive et visuelle de leur parole. La Figure 3 présente les résultats obtenus pour la modalité visuelle. Pour atteindre cet objectif, l'intelligibilité de la parole des six locutrices a d'abord été évaluée en parole conversationnelle (condition 1 sur la figure). Par la suite, un échantillon de parole claire de chaque locutrice a été recueilli, sans que plus d'instructions que « d'articuler clairement comme lorsque vous parlez à un proche ayant une déficience auditive » ne soient données (condition 2 sur la figure). Puis, un second échantillon de parole claire a été recueilli (condition 3 sur la figure), cette fois après que la locutrice ait reçu des instructions plus détaillées*. Un autre échantillon a été recueilli (condition 4 sur la figure) à la suite d'une séance de démonstrations et de pratique à l'utilisation de la parole claire pour la locutrice**. Finalement, un échantillon de parole claire a été recueilli un mois après que la locutrice ait participé au programme d'entraînement (condition 5 sur la figure). Pour cette dernière condition expérimentale, les mêmes instructions que pour la condition 2 étaient données à la locutrice avant d'enregistrer l'extrait de parole claire.

En moyenne, une augmentation substantielle de l'intelligibilité a été observée entre l'échantillon de parole conversationnelle et le premier échantillon de parole claire obtenu à la suite de très peu d'instructions (condition 1 versus condition 2). De façon générale, pour le groupe de locutrices, aucune amélioration significative subséquente n'a été signalée lors de la production de la parole claire avec instructions (condition 2 versus condition 3), démonstrations et pratiques (conditions 2 et 3 versus condition 4). Finalement, les résultats démontrent que lors du dernier enregistrement, il y a une faible diminution de l'intelligibilité de la parole claire (condition 2 versus condition 5). Lorsque analysées sur un plan global, les données démontrent qu'en moyenne, le programme

*1996

*2003

*voir l'étape 2 présentée au Tableau 1 résumant le programme d'entraînement à la parole claire proposé par Schum, 1997

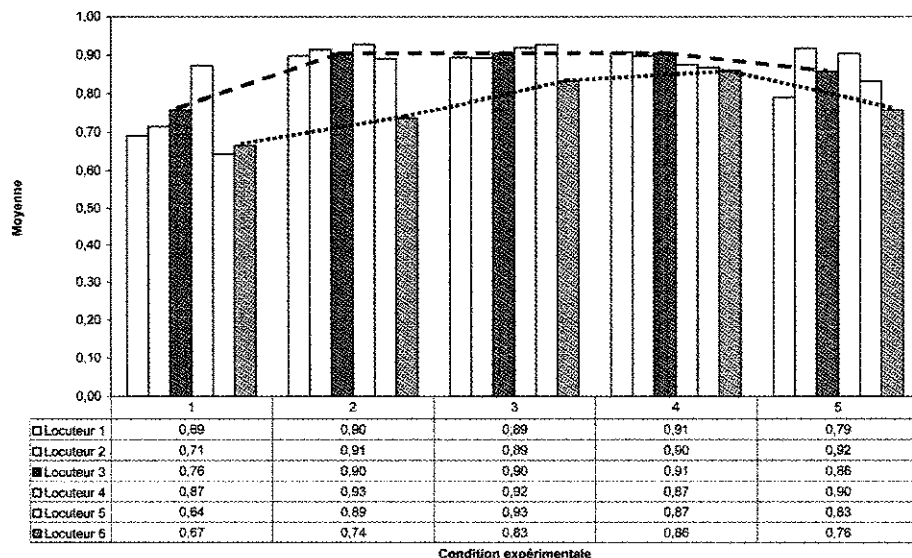
**voir les étapes 3 et 4 présentées au Tableau 1 résumant le programme d'entraînement à la parole claire proposé par Schum, 1997

d'entraînement mis à l'essai* n'a pas permis d'améliorer l'intelligibilité de la parole claire des locutrices. Ces résultats sont cohérents avec les conclusions formulées par Schum*.

*Schum, 1997

*1996

Figure 3. Intelligibilité visuelle de la parole mesurée sous cinq conditions expérimentales différentes. Les données sont présentées pour six locutrices. Voir le texte pour les explications.



Cependant, en examinant de plus près les résultats individuels des locutrices présentés à la Figure 3, il est possible de constater que l'intelligibilité en parole claire d'au moins une d'entre elles n'est pas très élevée dans la deuxième condition (approximativement 74 %). Il semble que le programme d'entraînement, soit les étapes 3 et 4, fût bénéfique pour la locutrice 6. Pour cette locutrice, les performances sont reliées par le petit trait pointillé. L'augmentation graduelle de la condition 1 à la condition 4 est clairement visible, indiquant ainsi une amélioration de l'intelligibilité de la parole claire probablement attribuable à sa participation au programme d'entraînement. Les résultats obtenus pour la locutrice 3 montrent un portrait différent. Pour cette locutrice, il a suffi d'une seule consigne bien imagée* pour qu'elle réalise un effet positif de parole claire substantiel, à savoir une augmentation de 14 %. L'intelligibilité de sa parole ayant atteint un niveau de 90 %, il restait peu de marge de manœuvre pour que les instructions plus spécifiques (étapes 3 et 4) puissent améliorer davantage l'intelligibilité de sa parole claire.

En résumé, les résultats de l'étude de Kozłowski et Gagné* indiquent qu'un programme d'entraînement pourrait être bénéfique pour les personnes qui ne parviennent pas à produire une parole claire naturellement ou à l'aide d'une simple consigne.

*voir étape 2 présentée au Tableau 1 résumant le programme d'entraînement à la parole claire proposé par Schum, 1997

*2003

*1997

Le programme d'entraînement élaboré par Schum

Schum* a proposé un programme d'entraînement à l'utilisation de la parole claire en quatre étapes qui vise à bien préparer le locuteur à ce type d'élocution. Les personnes visées par ce type de programme d'entraînement sont les proches de la personne ayant une déficience auditive tels le conjoint ou la conjointe, les enfants, les amis, ou les collègues de travail. Une séance, normalement d'une durée maximale de deux heures, pourrait se dérouler ainsi : description des effets de la parole claire, explication des instructions pour y arriver, exemples d'énoncés en parole claire, puis rétroaction positive (voir Tableau 1).

Tableau 1. Tableau résumant le programme d'entraînement à l'utilisation de la parole claire élaboré par Schum*.

Étape 1	<p><i>Description des effets de la parole claire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Et leurs conséquences concrètes sur la perception de la parole pour la personne ayant une déficience auditive
Étape 2	<p><i>Explication des instructions pour produire la parole claire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Phrase-clé de Schum : « Imaginez que vous parlez à une personne que vous savez malentendante. Je veux que vous parliez aussi clairement que possible. Essayez de produire chaque mot aussi précisément que possible. » • Autres phrases-clés données dans le paragraphe décrivant cette étape • N.B. La parole claire n'est pas un moyen de substitution aux autres bonnes habitudes de communication
Étape 3	<p><i>Démonstration de quelques exemples de parole claire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Phrases prononcées en parole conversationnelle et en parole claire
Étape 4	<p><i>Rétroaction positive</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétroaction du professionnel de la santé auditive • Rétroaction de la personne ayant une déficience auditive

Tout d'abord, une brève description des effets de la parole claire semblable à celle présentée dans les paragraphes précédents pourrait être utile. Il est à noter que l'impact de cette description serait d'autant plus important si le professionnel de la santé auditive souligne les conséquences concrètes de ces effets sur la perception de la parole chez la personne ayant une déficience auditive. Par exemple, il serait important d'expliquer que le ralentissement du débit caractéristique de la parole claire permet de, entre autres, mieux segmenter les sons de la parole, ce qui en facilite la compréhension.

La deuxième étape est l'explication, en lien avec l'étape précédente, des instructions pour produire une parole claire. Quelques consignes-clés peuvent être données : « Vous devez vous efforcer de produire chacun des sons de la parole, chacun des mots de la phrase et de formuler des phrases complètes, précises et exactes, le tout sans raccourcis ni précipitation. Parlez aussi clairement et précisément que possible. N'essayez pas de parler plus fort ou plus lentement. Plutôt, essayez de produire chaque mot le plus exactement possible. » Il est également possible de mentionner que la fin des mots ne doit pas chuter en intensité et que la parole claire n'est ni monotone, ni saccadée, ni exagérée, ni créée, ni artificielle.

Une fois les consignes données, il peut être intéressant de souligner que la parole claire n'est pas un moyen de substitution aux autres bonnes habitudes de communication. En effet, l'entourage doit persévérer dans ses efforts pour, par exemple, réduire le bruit environnant, s'abstenir de converser d'une pièce à l'autre, ou assurer une bonne vision de leurs lèvres à la personne ayant une déficience auditive. La parole claire se trouve en fait être un élément complémentaire, mais primordial, à tous les autres facteurs permettant une meilleure communication.

L'étape 3 est la démonstration, par le professionnel de la santé auditive, de quelques exemples de parole claire. Des phrases peuvent ainsi être prononcées et en parole claire, et en parole conversationnelle. Cela permet d'attirer l'attention sur les effets potentiels de l'utilisation de la parole claire pour la personne ayant une déficience auditive*.

Finalement, à l'étape 4, la rétroaction positive dont il était question dans le plan d'intervention peut être celle du professionnel de la santé auditive, bien que ce ne soit pas la plus efficace. En effet, celle de la personne ayant une déficience auditive est essentielle. Son entourage ne s'en trouvera que plus encouragé à poursuivre ses efforts en ce qui concerne la parole claire. Cette rétroaction leur permet en fait de confirmer l'idée selon

*Gagné et Jennings, 2000

laquelle ils peuvent véritablement faire une différence dans la réussite de la communication. Il faut donc que le professionnel de la santé auditive mentionne à la personne ayant une déficience auditive qu'elle doit encourager son entourage lorsqu'il utilise la parole claire, mais aussi demander à ceux qui ne l'utilisent pas d'en faire usage afin de l'aider.

CONCLUSION

Au terme de la lecture de cet article, quatre éléments principaux sont à retenir :

- 1) Il y a une reconnaissance que ce qui affecte un des partenaires de la communication a un effet inévitable sur tous les autres participants. Ainsi, la déficience auditive, qui est un des facteurs qui peuvent nuire à la communication, peut non seulement détériorer la qualité de vie de la personne ayant une déficience auditive, mais celle de son entourage également ;
- 2) La communication n'est désormais plus la responsabilité d'une seule personne, mais bien d'un tandem ou d'un groupe de personnes ;
- 3) L'implication des partenaires de communication dans la réussite de la communication par leur utilisation d'une parole dite claire est un élément central à inclure dans un plan d'intervention, sans quoi la personne ayant une déficience auditive aura beaucoup de difficulté à communiquer efficacement ; et
- 4) Lorsque nécessaire, un programme d'entraînement peut être offert pour améliorer de façon encore plus significative l'intelligibilité de la parole d'un locuteur utilisant une parole claire. Pour sa part, la personne ayant une déficience auditive doit connaître les éléments permettant de produire une parole claire efficace afin de solliciter cette forme d'élocution de la part de ses partenaires de communication. Ainsi, par l'utilisation de la parole claire et le travail coopératif de la personne ayant une déficience auditive, de son entourage et du professionnel de la santé auditive, une communication encore plus efficace est désormais possible et à portée de main.

BIBLIOGRAPHIE

- CARNEY, A. (1986). Understanding speech intelligibility in the hearing-impaired. *Topics in Language Disorder*, 6, 47-59.
- CHEN, F.R. (1980). Acoustic characteristics and intelligibility of clear speech at the segmental level. Unpublished Master's Thesis, (Cité dans GAGNÉ, J.-P. et coll., 1995). Cambridge, M.A. : MIT.
- DEFILIPPO, C.L. (1991). Good talker / Poor talker. What makes the difference ? *Contact*, 6, 30-32.
- FRENCH-ST. GEORGE, M. (1986). What does speech sound like to the hearing impaired ? *The Volta Review Monographs*, 88, 109-122.
- GAGNÉ, J.P., MASTERSON, B., MUNHALL, K.G., BILIDA, N., QUERENGESSER, C. (1994). Across talker variability in auditory, visual and audiovisual speech intelligibility for conversational and clear speech. *Journal of the Academy of Rehabilitative Audiology*, 27, 135-158.
- GAGNÉ, J.P., QUERENGESSER, C., FOLKEARD, P., MUNHALL, K.G., MASTERSON, V.M. (1995). Auditory, visual and audiovisual speech intelligibility for sentence-length stimuli : An investigation of conversational and clear speech. *The Volta Review*, 97, 33-51.
- GAGNÉ, J.P., JENNINGS, M.B. (2000). Audiological rehabilitation intervention services for adults with an acquired hearing impairment. In VALENTE, M., HOSFORD-DUNN, H., ROESER, R.J. (Eds), *Audiology Treatment*, 547-579. New York : Thieme Medical Publishers Inc.
- GAGNÉ, J.-P., ROCHETTE, A.J., CHAREST, M. (2002). Auditory, visual and audiovisual clear speech. *Speech Communication*, 37, 213-230.
- HELFER, K.S. (1997). Auditory and auditory-visual perception of clear and conversational speech. *Journal of Speech, Language and Hearing Research*, 40, 432-443.
- KOZLOWSKI, L., GAGNÉ, J.-P. (2003). Étude sur l'intelligibilité de la parole à partir de l'analyse de l'effet de l'entraînement de la parole claire – Recherche inédite effectuée au Québec et au Brésil. Non publiée.
- LEVITT, H. (1982). Speech discrimination ability in the hearing impaired : Spectrum considerations. In STUDEBAKER, G.A., BESS, F.H., BECK, L.B. (Eds), *The Vanderbilt Hearing-Aid Report*, 32-43. Upper Darby, P.A. : Monographs in Contemporary Audiology.

- LINDBLOM, B. (1990). Explaining phonetic variation : A sketch of the Hypo & Hyper theory. *Speech Production and Speech Modeling*, 403-439. Pays-Bas : Kluwer Academic Publishers.
- METZ, D.E., SCHIAVETTI, N. (1994). Current and future directions in research on speech intelligibility assessment of persons who are deaf. In GAGNÉ, J.P., TYE-MURRAY, N. (Eds.), *Research in Audiological Rehabilitation : Current Trends and Future Directions. Journal of the Academy of Rehabilitative Audiology* (Monograph Supplement), 27, 237-249.
- MONTGOMERY, A.A., EDGE, R.A. (1988). Evaluation of two speech enhancement techniques to improve intelligibility for hearing-impaired adults. *Journal of Speech and Hearing Research*, 31, 386-393.
- PAYTON, K.L., UCHANSKI, R.M., BRAIDA, L.D. (1994). Intelligibility of conversational and clear speech in noise and reverberation for listeners with normal and impaired hearing. *Journal of the Acoustical Society of America*, 95, 1581-1592.
- PICHENY, M.A. (1981). *Speaking clearly for the hard of hearing*. PhD dissertation, Massachusetts Institute of Technology, Research Laboratory of Electronics.
- PICHENY, M.A., DURLACH, N.I., BRAIDA, L.D. (1985). Speaking clearly for the hard of hearing I : Intelligibility differences between clear and conversational speech. *Journal of Speech and Hearing Research*, 28, 96-103.
- PICHENY, M.A., DURLACH, N.I., BRAIDA, L.D. (1986). Speaking clearly for the hard of hearing II : Acoustic characteristics of clear and conversational speech. *Journal of Speech and Hearing Research*, 29, 434-446.
- SCHUM, D.J. (1996). Intelligibility of clear and conversational speech of young and elderly talkers. *Journal of the American Academy of Audiology*, 7, 212-218.
- SCHUM, D.J. (1997). Beyond hearing aids : Clear speech training as an intervention strategy. *The Hearing Journal*, 50, 36-40.
- UCHANSKI, R.M., CHOI, S., BRAIDA, L.D., REED, C.M., DURLACH, N.I. (1996). Speaking clearly for the hard of hearing IV : Further studies of the role of speaking rate. *Journal of Speech and Hearing Research*, 39, 494-509.